



Communiqué de Presse - 27 juin 2019

Evolution de la représentation nationale de l'ESS : les principes d'une fusion adoptés entre ESS France et le CNCRESS

La Chambre Française de l'Économie Sociale et Solidaire, ESS France, assure, au plan national, la représentation et la promotion de l'économie sociale et solidaire (ESS). Elle assure à cet effet, au bénéfice des entreprises du secteur, la représentation auprès des pouvoirs publics nationaux des intérêts de l'économie sociale et solidaire, sans préjudice des missions de représentation des organisations professionnelles ou interprofessionnelles du secteur.

Créé en 2004, le CNCRESS a pour vocation de répondre aux besoins des Chambres Régionales de l'Économie sociale et Solidaire (CRESS), de structuration en région et de porter leur voix au niveau national. Il rassemble les 18 CRESS (13 en métropole et 5 outre-mer), qui regroupent ensemble plus de 1 500 adhérents, réseaux et entreprises de l'ESS. Lieu de concertation et de ressources pour les CRESS, il a pour objectif d'animer le réseau, de favoriser la mutualisation entre les CRESS, de promouvoir leurs actions et de les représenter au niveau national.

Les Assemblées Générales des deux structures, réunies le 26 juin 2019 pour le CNCRESS et le 27 juin 2019 pour ESS France, ont voté une résolution actant le principe de fusion des deux structures en vue de constituer une organisation unique de représentation de l'ESS au niveau national.

Dans la poursuite du projet politique d'ESS France adopté le [5 décembre 2018](#), cette première étape traduit l'aboutissement d'un travail de rapprochement et d'une meilleure articulation entre la représentation nationale et territoriale de l'ESS, respectivement entre ESS France et les CRESS.

Les assemblées générales statutaires se réuniront au mois de décembre prochain et devraient permettre de parvenir à une fusion effective au premier semestre de l'année 2020.

Jérôme SADDIER, Président d'ESS France, « se réjouit d'avoir franchi cette étape, qui est l'illustration d'une volonté de renforcer le portage politique de l'économie sociale et solidaire. Cette fusion va permettre de reposer les enjeux territoriaux au cœur du développement de l'ESS en laissant une place plus importante aux CRESS et à leurs missions dans notre nouvelle organisation ».

Marie-Martine LIPS, Présidente du CNCRESS, « se félicite de cette fusion qui se traduira par l'implication directe de l'ensemble des Chambres régionales de l'ESS au sein d'ESS France. Cette nouvelle composition devra être à la hauteur de l'ambition que l'on se fixe collectivement, faire de l'ESS la norme de l'économie de demain ».

Contact presse

ESS France: 01 53 31 39 80 – l.gras@ess-france.org

CNCRESS: 06 58 31 60 56 – marthe.corpet@cncress.org